

Date de dépôt : 11 janvier 2012

Réponse du Conseil d'Etat

à l'interpellation urgente écrite de Mme Loly Bolay : Les propositions d'économies touchent-elles vraiment tous les départements de l'Etat ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 16 décembre 2011, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

Il y a quel ques jours, le personnel soignant et les nettoyeur-euse-s de l'Hôpital universitaire de Genève ont organisé une grève afin que leurs revendications en matière salariale soient reconnues. Il a fallu attendre des semaines pour qu'enfin le Conseil d'Etat et la direction de l'hôpital daignent les recevoir.

Aujourd'hui encore les laborantines attendent une réponse du gouvernement afin qu'une revalorisation de leur statut puisse être négociée.

Par ailleurs, nous savons que le déficit pour l'année 2012 est d'environ 350 millions et que de substantielles économies sont recherchées partout.

Ma question est la suivante :

Est-il normal que le directeur de l'hôpital cantonal de Genève bénéficie d'un chauffeur et d'une voiture privée, payés par les contribuables ?

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le directeur général des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) ne dispose pas d'une voiture privée payée par le contribuable et ne bénéficie pas des services d'un chauffeur. Il utilise, lorsque les devoirs de sa fonction l'exigent, les services d'un transporteur-coursier des HUG affecté à la direction générale et chargé, par ailleurs, de l'acheminement interne et externe des dossiers et plis urgents.

En outre, il n'aura échappé à personne que les HUG sont répartis sur l'ensemble du canton (8 hôpitaux et cliniques) et dans plus de 40 lieux de travail différents, où exercent les 10'000 collaborateurs.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
Pierre-François UNGER